



Consultez et recevez votre
compte de taxes en ligne

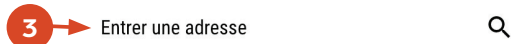


Propriété



Si votre adresse ne comporte aucun numéro civique, veuillez effectuer la recherche par matricule.

Rechercher par adresse Rechercher par matricule



Confirmer

Annuler

Comment vous inscrire?

- 1 Allez dans votre dossier citoyen, sous l'onglet **Propriété**
- 2 Sélectionnez l'onglet **Ajouter une propriété**
- 3 Entrez votre adresse

Par la suite, vous pourrez joindre votre compte de taxes à votre dossier et le visionner en ligne. Notez que vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant de votre premier paiement, apparaissant sur votre compte de taxes 2024.

Vous pouvez également vous abonner pour recevoir votre compte de taxes 2025 exclusivement en ligne. Ainsi, lorsqu'il sera disponible, vous recevrez un courriel à l'adresse associée à votre compte afin de vous en aviser.

Tous les citoyens en mesure de visualiser leur compte de taxes en ligne recevront un courriel dès que le nouveau relevé électronique sera disponible, puis recevront la copie papier dans les semaines suivantes.

Si vous éprouvez des difficultés avec l'inscription de votre compte, téléphonez au 450 472-7310, poste 100.

Comment acquitter votre compte?

HÔTEL DE VILLE

Comptoir de perception

Paiement en argent comptant, par carte de débit ou par chèque.

Boîte aux lettres

Paiement par chèque seulement.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Paiement sur place, par téléphone ou par Internet. Prévoyez un minimum de 48 heures pour le traitement du paiement. Le numéro de matricule (ou le numéro de dossier) doit être le même que celui inscrit sur votre compte de taxes.

Pour faciliter votre recherche, inscrivez seulement **MARTHE** dans l'onglet recherche et sélectionnez le fournisseur « Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ».

ENVOI DE CHÈQUES POSTDATÉS

Les chèques doivent être émis à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et doivent être accompagnés des coupons de paiement détachables.

Service des finances

3000, chemin d'Oka,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac, QC J0N 1P0

450 472-7310, poste 100

perception@vsmsll.ca

vsmsll.ca

COMPTE DE TAXES

2024



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac



Chères citoyennes, Chers citoyens,

Au moment de préparer l'exercice budgétaire, nous avons l'objectif de continuer la vision proposée en novembre 2021. Nous ne pouvons plus nous permettre de pelleter vers l'avant puisque nous avons un rattrapage important à surmonter.

Malgré cela, nous avons été prudents dans la planification de nos investissements, comme les projets variables que nous avons limités à 591 514 \$ bien qu'ils auraient pu être plus nombreux.

La Ville investira également 14 457 000 \$ en 2024 dans différents projets inscrits à son Programme triennal d'immobilisations (PTI).

Le rattrapage, l'amélioration et la transition sont au coeur de toutes nos décisions et je suis persuadé que l'an prochain, nous constaterons avec satisfaction les réalisations de projets ayant une incidence directe sur votre qualité de vie.

Pour en apprendre davantage sur les orientations budgétaires, je vous invite à consulter la présentation et la vidéo explicative disponibles sous l'onglet **Budget et rapports financiers** de notre site Web.

François Robillard, maire

Taxe foncière municipale

Résidentielle

0,6874 \$ par 100 \$ d'évaluation

6 logements et plus

0,7374 \$ par 100 \$ d'évaluation

Taxes de services



Taxe d'eau

210 \$



Taxe d'ordures

200 \$



Taxe d'égout

125 \$



Taxe de transport en commun

76 \$

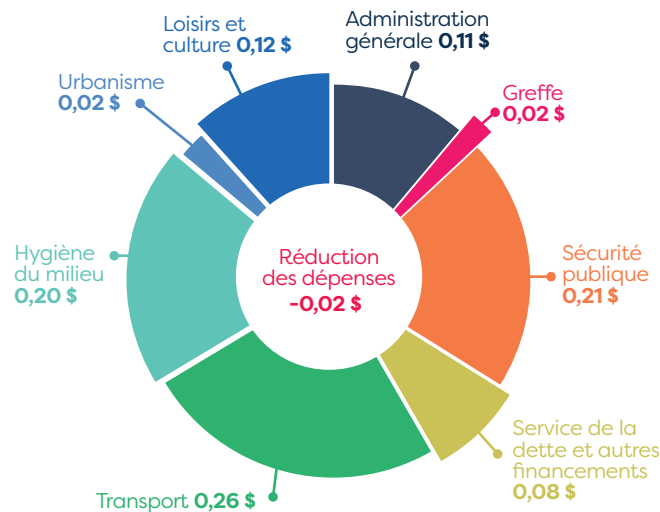


Taxe pour l'environnement

0,0060 \$ par 100 \$ d'évaluation

Comment est réparti l'argent de vos taxes?

(pour chaque dollar dépensé)



Dates d'échéance des paiements

Le paiement d'un compte de taxes de 300 \$ ou moins est exigible le 5 mars 2024.

Un compte de plus de 300 \$ peut être payé en quatre versements aux dates suivantes :

- 1 5 mars 2024
- 2 5 juin 2024
- 3 5 septembre 2024
- 4 5 novembre 2024

Faits saillants

Budget équilibré de
30 982 907 \$

Programme triennal
d'immobilisations (PTI)
estimé à **14,5 M \$**
pour 2024

Principaux projets en 2024

- Bonification de certains événements
- Acquisition d'un drone pour l'inspection de la digue
- Refonte du site Web
- Installation d'une station de lave-glace libre-service
- Ajout d'une ressource en travail de rue